

PROCES –VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 MARS 2016

L'an Deux Mil seize le 31 Mars à 18 heures 30

le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Amant-de-Boixe dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard LACŒUILLE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 Mars 2016

Présents : M. LACŒUILLE / Mme PELLETIER / M. MIRGALET / Mme MANDIN / M. BORDES / M. EDRICH / M. FOUCAUD / Mme GIROUX-MALLOT / Mme COLLIGNON / M. LIZOT / M. OLLIVIER / M. LAROCHE / Mme LE FLOCH / Mme DECELLE.

Excusée : Mme MALTAT-YAMEOGO

Secrétaire de séance : Mme LE FLOCH.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES :

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents a approuvé le compte administratif 2015 du budget principal et des budgets annexes (Foyer Résidence de l'Abbaye et Service d'assainissement collectif) de la commune.

Les résultats cumulés constatés hors restes à réaliser s'élèvent respectivement à 895 087,81 €, 481 121,54 €, 239 688,78 € et seront entièrement repris au budget primitif 2016.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES :

Le compte de gestion 2015 du budget principal et des budgets annexes, dressé par le comptable du Trésor, qui présente des résultats identiques au compte administratif du maire est adopté à l'unanimité des membres présents.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES :

Le budget 2016 s'équilibre cette année encore sans augmentation du taux des 4 taxes directes locales. Cependant cette année, pour palier la baisse des dotations d'Etat qui se poursuit depuis 2013 et des loyers perdus depuis plusieurs années (logements Poste, bureaux et logement Trésorerie, et dernièrement bureau du Centre Social), une augmentation des tarifs des services publics et des locations de salles est prévue. A noter que ces tarifs n'avaient pas subi d'augmentation depuis plusieurs années malgré la mise en place de 2 services de restauration scolaire et l'entière gratuité des TAPS (temps d'activités périscolaires). Le tarif de la redevance assainissement collectif sera quant à lui maintenu à 2 € du m³ d'eau consommé.

L'année 2016, sous réserve de l'accord des subventions sollicitées auprès des différents partenaires financiers, verra le début de la 1^{ère} tranche des travaux d'aménagement du bourg qui sera consacrée dans un premier temps, à l'aménagement de 2 parkings (près des écoles et du Tennis), suivi en 2017 de l'aménagement de la Rue du Centre compte tenu des travaux de remplacement de la canalisation d'eau prévue à l'automne 2016 dans cette rue.

Une 1^{ère} tranche de restauration de l'église abbatiale pourrait également débiter cette année, sous réserve des aides sollicitées auxquelles s'ajoutera une campagne de souscription au titre du mécénat populaire auprès de la Fondation du Patrimoine.

Comme chaque année des travaux d'entretien dans les différents bâtiments communaux, diverses acquisitions de matériel ainsi que la refonte du site internet de la Mairie et de l'Abbaye sont également prévus.

AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION PRESENTÉE PAR LA PAPETERIE DE ST MICHEL POUR L'EPANDAGE AGRICOLE DES BOUES DE SA STATION D'EPURATION :

Après avoir étudié le dossier d'enquête publique ouvert jusqu'au 7 avril 2016 à la Mairie de St Michel, le Conseil Municipal se prononce par 11 voix pour et 3 contre la demande d'autorisation présentée par la SAS Papeterie de St Michel pour épandre les boues provenant de son activité de fabrication de papier et de cartons sur des terres agricoles situées sur les communes de la Couronne, St Amant de Nouère, Chirac, Montignac et Nieul.

CONVENTION AVEC LE PETR DU RUFFECOIS POUR L'ORGANISATION DES FLORALIES :

Une convention sera signée avec le PETR du Ruffécois pour permettre la création d'un ticket d'entrée conjointe à l'exposition florale et à l'Espace d'Architecture Romane de l'Abbaye les 13, 14 et 15 Mai prochains.

CHOIX DU COORDONNATEUR SPS POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE DU BOURG :

Pour assurer la mission de coordination sécurité et protection de la santé, et après consultation, la proposition de la Société APMS 16 d'un montant de 5 780,50 € H.T est retenue.

RESTAURATION GENERALE DE L'EGLISE – PROGRAMMATION 2016 – DEMANDES DE SUBVENTIONS :

Compte tenu que la DRAC a retenu au titre de la programmation 2016 des travaux relatifs aux monuments historiques, une 1^{ère} tranche de travaux de restauration de l'Eglise estimée à 354 000 € H.T, le Conseil Municipal décide de solliciter auprès de l'Etat, de la Région, du Département et au titre d'une campagne de mécénat auprès de la Fondation du Patrimoine, les aides maximum pour engager en 2016 les travaux nécessaires et prioritaires à la restauration de l'Abbatiale.

PROPOSITION D'AVANCEMENT DE GRADE :

Sur proposition du Centre de Gestion de la FPT et après avis de la commission administrative paritaire, 2 agents communaux bénéficieront d'un avancement de grade à compter du 1^{er} Mai 2016. Les postes correspondants à ces 2 nouveaux emplois seront créés et inscrits dans le tableau des effectifs de la commune.

QUESTIONS DIVERSES :

Accord pour une affiliation de la commune au CRCESU (centre de remboursement du chèque emploi service universel) permettant le paiement de la garderie périscolaire par chèque emploi service universel (CESU).